

la Chine. Dans cet accord, les deux parties s'engagent à faire tout leur possible pour créer des conditions favorables pour renforcer davantage le volume des échanges entre elles. L'accord établit un comité mixte du commerce qui se réunira une fois par an et nous nous sommes entendus pour qu'une réunion de ce comité ait lieu au début de décembre à Pékin. L'accord de commerce contient aussi un engagement pris par les deux parties de promouvoir les visites de personnes, de groupes et de délégations qui s'occupent de commerce. Il a été entendu qu'un programme de telles visites pour l'année prochaine serait établi durant les réunions de décembre du comité mixte. J'ai suggéré en particulier qu'on étudie les possibilités existantes dans des domaines tels que le transport, la sylviculture et l'agriculture.

Dans l'accord de commerce, les deux Gouvernements ont convenu de faciliter l'élaboration d'arrangements commerciaux à long terme mutuellement avantageux entre les organismes et entreprises de commerce appropriés des deux pays. A ce point de vue, le premier ministre et moi avons été heureux de noter que le Canada et la Chine viennent tout juste de conclure un Accord à long terme sur le blé en vertu duquel la Chine achètera jusqu'à concurrence de 224 millions de boisseaux de blé canadien au cours des trois prochaines années.

Des arrangements à long terme semblent être particulièrement utiles pour couvrir un certain nombre d'autres produits. L'aluminium et la pâte de bois sont deux exemples du genre pour lesquels il a été convenu que des discussions en profondeur pourraient rapidement débiter entre les entreprises de commerce et les organismes appropriés du Canada et de la Chine. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur la potasse, le soufre et le nickel et ont convenu que des discussions ultérieures devraient avoir lieu entre les organismes et entreprises de commerce appropriés.

J'ai noté qu'il y a eu une augmentation significative dans les importations chinoises en provenance du Canada de produits manufacturés dont certains biens capitaux. D'un intérêt particulier sont des génératrices, des câbles et fils isolés, de l'équipement de télécommunications et de l'équipement et des composants électroniques. Je m'attends pleinement à ce que cette tendance continue.

Durant la visite, nous avons été avisés que la Chine considèrerait le Canada comme fournisseur potentiel lors de ses achats d'installations complètes. A ce propos les Chinois nous ont déclaré que s'ils décidaient d'acheter une installation complète de production de caoutchouc synthétique ils regarderaient en premier lieu vers le Canada.